

# Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel Mercredi 15 juin 2022

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., MORANNE L., DESAGES H., LAMOTTE JM., ROLIN S., LAMY R., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), DAUGERON D., DUCHIER C. (pouvoir à JM LAMOTTE), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), JACQUOT C., PETIT E.,

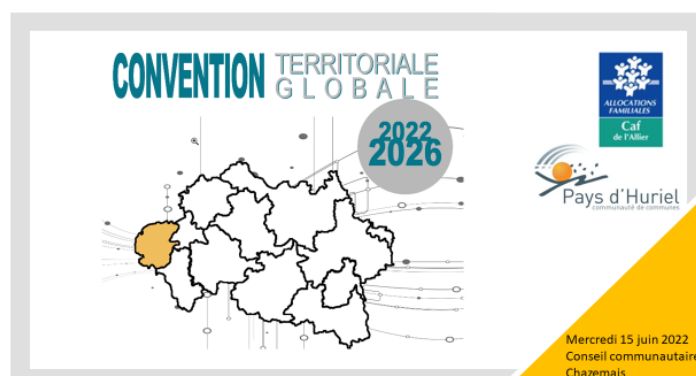
L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Présentation de la démarche CTG (Convention Territoriale Globale) par les services de la CAF
- ✓ Baignade biologique :
  - Point sur l'état d'avancement des travaux
  - Point sur le fonctionnement
- ✓ Savonnerie :
  - Point sur les travaux
  - Validation du montant du loyer
- ✓ Leader : désignation d'un représentant au COPIL
- ✓ Choix de l'application mobile d'information et d'alertes pour l'ensemble du territoire
- ✓ Foire de Chambérat
- ✓ Présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- ✓ Point la démarche RCVCB
- ✓ Demande de location d'un atelier Rue Jean de Brosse par un tatoueur
- ✓ Présentation du travail de la commission Communication sur le nouveau logo
- ✓ Questions diverses.

## **Présentation de la démarche CTG (Convention Territoriale Globale) par les services de la CAF**

Monsieur le Directeur de l'Action Sociale de la CAF indique en préambule que la CTG permet d'analyser les besoins d'un territoire à travers un diagnostic partagé pour élaborer un plan d'actions sur 4 ans. Les moyens attribués par la CAF sont conservés.

Sont précisés les éléments suivants :



## ODRE DU JOUR

1. Présentation de la démarche
2. Le diagnostic
3. Rôle du référent CTG / Chargé de coopération
4. Enjeux sur les différentes thématiques
5. Validation des différentes étapes

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un engagement de la Caf et des collectivités locales pour les familles

Un **contrat** qui lie les collectivités et la Caf sur la base de projets partagés

A l'échelle d'un **territoire** (l'EPCL), indépendamment des compétences respectives des collectivités et EPCL, mais en **fléchant les financements** sur les collectivités assumant les charges

Dans une dimension **plus large** que les actuelles contractualisations avec la Caf (Cej)

- A minima : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité
- Mais aussi, selon les territoires et priorités : logement, animation de la vie sociale, accès aux droits, inclusion numérique...

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Formaliser un projet de territoire au service des familles, en s'adaptant à toutes les réalités territoriales

un **diagnostic** des besoins de la population : il englobe l'intégralité du territoire, et porte sur des thématiques enrichies par rapport au contrat enfance et jeunesse

un **plan d'actions modulable et évolutif** pour développer l'accès aux droits et les services aux familles sur le territoire

un **cadre de collaboration** rationalisé entre la Caf et la(es) collectivité(s), avec des instances de travail en commun, les compétences et les engagements de chaque signataire sont respectés et identifiés dans le cadre du plan d'actions à travers des annexes spécifiques.

des **financements pour les équipements et services** et un accompagnement financier au **titre du pilotage** de ce projet de territoire : Diagnostic + poste de coopération CTG

## Comment mettre en oeuvre le diagnostic ?

- Possibilité de faire appel à un cabinet extérieur
- Diagnostic commun à mener sur la communauté de communes du Val de Cher ?
- Appel d'offre à réaliser avant l'été

- 50 % de co financement de la dépense plafonne à 30 000 €  
- Soit 7 500 € sur fonds nationaux et 7 500 € sur fonds locaux

## Le RÔLE DU RÉFÉRENT CTG/CHARGE DE COOPÉRATION

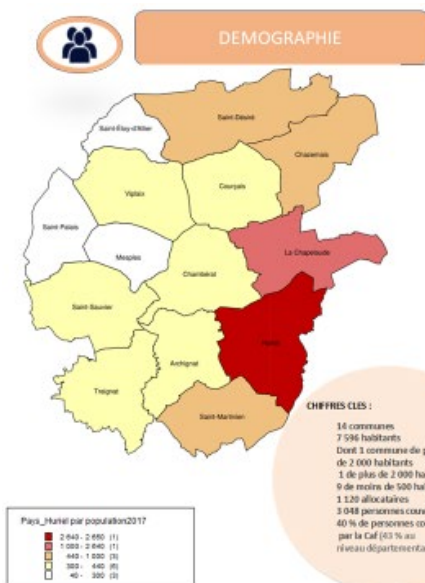
- **Les Objectifs CNAF :**
  - Mise en œuvre des orientations stratégiques
  - Coordination des différentes interventions de politiques publiques
- **Les attendus en lien avec la CAF :**
  - Conduite de diagnostics territoriaux
  - Assistance et conseil auprès des élus
  - Développer et animer la contractualisation (mobiliser les acteurs locaux, animer les comités de pilotage, les groupes thématiques, les commissions)
  - Animer la mise en réseau des acteurs
  - Organiser et animer la relation avec la population
  - Accompagnement à la réalisation des objectifs inscrits dans la CTG
  - Impulser la mise en œuvre du projet
  - Evaluer les politiques et actions mises en œuvre

## LE RÔLE DU RÉFÉRENT CTG/CHARGE DE COOPERATION

- **Besoins du territoire :**
  - 1 relais entre la Caf et les Elus sur le territoire
  - 1 interlocuteur privilégié pour faire le lien entre les élus, les acteurs du territoire (associations), les habitants.
  - Établissement des comptes rendus, des invitations des réunions, rédaction du plan d'actions en commun avec la Caf .
- **Proposition :**
  - 1 référent à l'échelle de la CC Hurriel

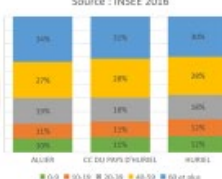
50 % de co financement de la dépense plafonne à 48 000 € pour 1 ETP

Enjeux sur les différentes thématiques

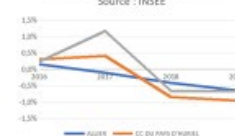


	ALLIER	CC DU PAYS D'HURRIEL	HURRIEL
Nbhabitants*	339 384	7 596	2 664
Nb allocataires	66 438	1 120	440
Nb allocataires avec enfants	29 340	690	280
Population couverte	146 817	3 048	1 238
% population couverte	43%	40%	46%
Taux d'activité	57%	70%	75%
Poids financier Caf	381 731 299 €	6 221 819 €	2 270 846 €
Dont Part des Prestations	96,5%	97,6%	98,3%
Dont Part de l'Action sociale	3,5%	2,4%	1,7%

Répartition de la population par âge  
Source : INSEE 2016

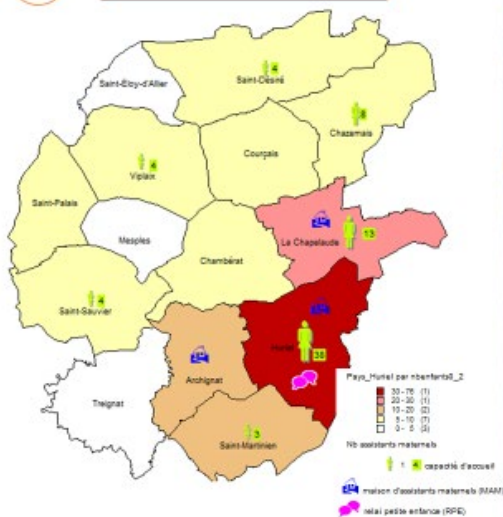


Evolution de la population sur 5 ans  
Source : INSEE





## PETITE ENFANCE



	ALLIER	CC DU PAYS D'HURIEL	HURIEL
Nb naissances*	2 742	58	25
Nb enfants d'allocataires - de 3 ans	7 723	164	74
Nb enfants/moins de 3 ans*	9 095	228	79
Taux de couverture 2019 <sup>9</sup>	61,6%	32,9%	54,3%

\* Source : INSEE 2018 (naissances) et INSEE 2016  
<sup>9</sup> Le taux de couverture correspond à la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" (asmat, salarié à domicile, accueil en Eaje et école maternelle) pour 100 enfants de moins de 3 ans.

	Taux_Couv	CC DU PAYS D'HURIEL	HURIEL
National	59,8		
ALLIER	61,3		
CC DU PAYS D'HURIEL	32,9	83	40
ARCHIGNAT	20,8		
CHAMBERAT	0		
LA CHAPELAUDE	26,3		
CHAZEMAIS	43,2		
CDURCAIS	0		
HURIEL	54,3		
MESPLES	0		
SAINT DESIRE	57,9		
SAINT ELOY D ALLIER	0		
SAINT MARTINIEN	16,4		
SAINT PALAIS	0		
SAINT SAUVIER	45		
TREIGNAT	0		
VIPLAIX	17,9		

### • PROBLEMATIQUES PETITE ENFANCE

- Le taux de couverture petite enfance de la communauté de communes du pays d'Huriel est de 32,9 % (Très inférieur à la moyenne nationale 58% et à la moyenne départementale 61%)
- Le territoire est classé en zone très prioritaire puisqu'il n'offre que 32 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans .
- Les assistants maternels agréés constituent l'unique mode de garde possible. En 2021, elles sont 20 à exercer, offrant une capacité d'accueil simultanée de 74 places, avec de fortes disparités selon les communes.
- Elles sont 38% à accueillir 5 enfants ou plus et travaillent en moyenne 145 heures mensuelles par enfant. La moyenne d'âge de ces professionnelles est de 50 ans. 16% ont plus de 55 ans. 3 d'entre elles poursuivent l'activité tout en étant à la retraite.
- 99 familles du territoire emploient une assistante maternelle, 112 enfants de moins de 6 ans sont accueillis. 82 enfants sont accueillis par une assistante maternelle en dehors de leur territoire de résidence ; 41 enfants sont accueillis sur le territoire et résident hors de leur territoire de garde.
- Le Relai Petite Enfance financé à hauteur de 0,66 ETP permet de répondre aux besoins des familles en recherche de mode d'accueil et aux assistants maternels.
- Une campagne de promotion du métier est en cours sur le territoire et plus largement sur le département pour susciter de nouvelles vocations et essayer d'anticiper au mieux la baisse du nombre de personnes agréées.
- Deux Maisons d'assistants maternels sont ouvertes sur les communes d'Huriel et La Chapelaude et une troisième ouvrira en 2023 sur Archignat

Réfléchir à la création d'un mode de garde collectif pour répondre aux besoins des familles.  
 PLAN REBOND : 22 500 € par place à l'investissement et 3 600 € par place pour le fonctionnement

## ENFANCE

Données Caf	3-5 ans	6-11 ans
ALLIER	7 984	18 411
HURIEL	70	199
CC DU PAYS D'HURIEL	172	444

### L'offre scolaire :

- 6 écoles maternelles et 6 écoles primaires
- Huriel
- La Chapelaude
- RPI Saint Sauvier Archignat Treignat
- RPI Chazemais Audes Saint Désiré
- RPI Courçais Viplaix Chambérat

### Offre périscolaire "déclarée" :

- Huriel : accueil périscolaire "Les P'tits Loups" (périscolaire + pause méridienne + Label Plan mercredi)
- RPI St Martinien Lamais Quinssaines (Périscolaire + Label Plan Mercredi)



### Offre périscolaire "non déclarée"

Il existe un système de garderie sur chaque RPI ainsi que sur la commune de La Chapelaude

### Offre extrascolaire :

- L'accueil de loisirs du Centre Social de Saint Martinien fonctionne sur toutes les périodes de vacances scolaires sur la commune d'Huriel

### Autres actions :

- La communauté de communes propose une offre de loisirs sur les vacances d'été grâce à l'action Anim'Eté
- Le conseil municipal des enfants sur la commune d'Huriel
- 1 Ludothèque sur La Chapelaude

Une offre enfance diversifiée à structurer autour d'un PEDT communautaire

## JEUNESSE

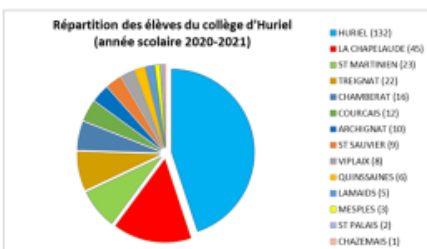
Données allocataire	12-15 ans	16-17 ans	18-24 ans
ALLIER	12 302	5 487	4 478
HURIEL	126	38	33
CC DU PAYS D'HURIEL	309	123	95

### Centre social de Saint Martinien

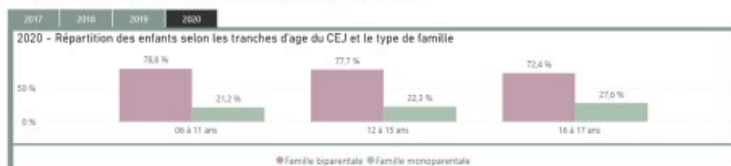
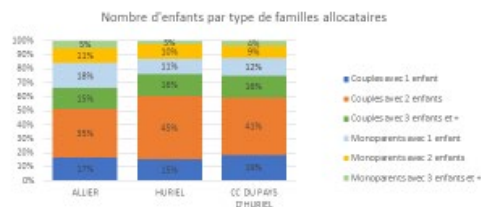
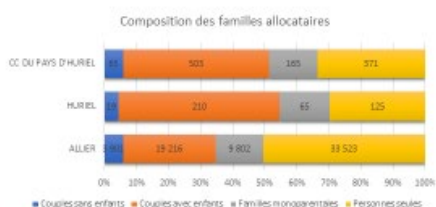
Création d'un poste dédié à la jeunesse BPJEPS à 80% depuis mars 2021.

Agrément PS jeunes + promeneur du Net depuis le 01 janvier 2022.

Sur la communauté de communes du pays d'Huriel, 294 élèves âgés de 11 à 14 ans sont scolarisés au Collège Georges Sand à Huriel sachant que les jeunes des communes de Chazemais et St Désiré sont scolarisés sur le collège de Vallon en Sully



## PARENTALITE



- 1 action financée dans le cadre du Réseau parents 03 mise en place par le CS de St Martinien sur le harcèlement - expérimentation CLAS collège

## ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Le Centre Social de Saint- couvre les 14 communes de l'EPCI (+5 communes du nord de l'agglomération montoisonnaise)  
 - 1 référent famille sur ce territoire à 0,5 ETP  
 - association Le Grillon à Chazemais

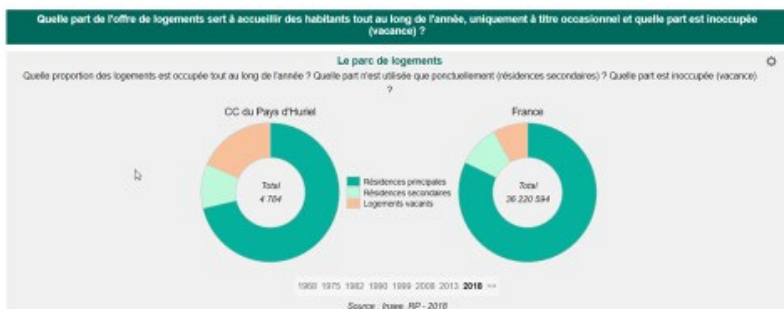
## ACCES AUX DROITS

Accès aux droits - inclusion numérique	ALLIER	HURIEL	CC DU PAYS D'HURIEL
Taux allocataires affiliés avec adresse électronique	84,0%	91,6%	91,3%
Tx de télédéclaration Logement	68,0%	68,0%	69,4%
Tx de télédéclaration Paje	80,6%	92,9%	87,5%
Tx de télédéclaration Rsa	54,1%	76,9%	65,9%
Tx de télédéclaration Ppa	87,8%	86,4%	85,5%

- 1 Maison France Services ouvertes tous les jours de 8h30 à 12h et 14h à 17h  
 - 1 conseiller numérique à 0,5 ETP partagé avec la CC Val de Cher

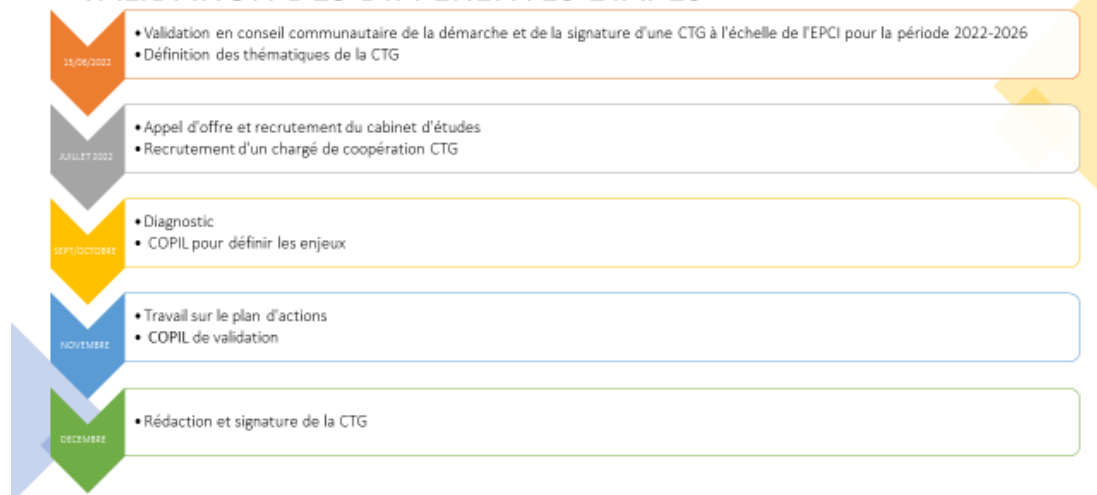
## LOGEMENT

Logement	ALLIER	HUIRIEL	CC DU PAYS D'HUIRIEL
Nb allocataires avec Apl	12 337	59	102
Nb allocataires avec Als	14 162	29	116
Nb allocataires avec Alf	5 885	36	118
Nb allocataires avec AL	32 384	124	336
Tx d'all avec Aide au logement	48,6%	29,6%	30,4%



Dispositif de reconquête des Centres Villes Centres Bourgs (RCVCB) - étude à mener

## VALIDATION DES DIFFERENTES ETAPES



A l'issue de cette présentation, les services de la CAF précisent qu'une des problématiques du territoire est liée au déficit d'offres de garde des jeunes enfants. Sont comptabilisées actuellement 32 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Aujourd'hui, grâce au renouvellement de la convention avec l'Etat, il existe des leviers financiers importants avec notamment un montant de 22 500 € par place pour l'investissement sur une micro crèche et 3 600 € par place pour le fonctionnement.

Ils indiquent également que concernant le diagnostic, celui-ci pourrait être mutualisé avec la Communauté de Communes du Val de Cher. Un cabinet d'étude devra être recruté, il sera financé à hauteur de 50 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de s'engager dans la démarche CTG et de faire réaliser un diagnostic par un cabinet d'études. Ce diagnostic sera mutualisé avec la Communauté de Communes du Val de Cher qui a commencé à travailler sur un cahier des charges.

La commission Petite Enfance se réunira prochainement pour amender le cahier des charges et engagera ensuite un échange avec les élus du Val de Cher sur le timing de l'opération.



## **Baignade biologique d'Herculat à Treignat**

Les travaux font l'objet de retards conséquents concernant notamment le lot A03 Etanchéité. L'entreprise PRESTAGEO devait initialement réaliser les travaux entre la semaine 13 et 18, soit du 28 mars au 6 mai 2022. Le chantier a pris du retard mais les plateformes « baignade » étaient disponibles depuis le 9 mai 2022 et donc la prestation d'étanchéité aurait dû se terminer le 10 juin 2022 alors qu'elle a démarré le 8 juin.

La durée d'intervention pour le lot étanchéité est de 6 semaines, ce qui nous conduit à la première semaine de juillet.

Malgré toutes ces inquiétudes, le maître d'œuvre maintient le projet d'ouverture au 15 juillet 2022. Une réunion est prévue le 16 juin qui viendra confirmer ou infirmer ces éléments.

### ✓ Proposition du CEREMA pour un accompagnement Freemium de 5 jours

Le CEREMA a été consulté pour une mission de conseil concernant les accès à la baignade. Son offre se décompose comme suit :

- fin juin début juillet : analyse de la situation
  - visite sur le site, diagnostic avec réunion d'échange
  - propositions de pistes de réflexions et d'interventions rapides
- septembre/octobre : réunion de retour d'expérience sur la saison
  - propositions de piste de réflexions et d'interventions à plus long terme

La proposition est gratuite et se traduit par la signature d'une convention.

Le Conseil Communautaire décide d'accepter cette proposition et autorise le Président à signer la convention.

### ✓ Domage ouvrage

Le Conseil Communautaire décide de solliciter la mise en place d'une assurance dommage ouvrage afin de faciliter l'organisation d'éventuels recours sur les travaux réalisés.

## **Savonnerie d'Huriel**

Les travaux de carrelage sont terminés. L'escalier et la rambarde ont été posés. La pose des faux plafonds est en cours. Les travaux devraient être terminés entre le 1<sup>er</sup> et le 8 juillet 2022.

### ✓ Loyer

Compte tenu du coût de l'opération de 232 904 €, des subventions acquises d'un montant de 179 658 € et le reste à charge pour la Communauté de Communes de 58 150 €, une proposition de loyer a été calculée afin de réaliser une opération blanche. Elle est de 470 € TTC.

Le Conseil Communautaire accepte cette proposition de loyer.

## **LEADER - Désignation d'un représentant au nouveau GAL Allier**

Le GAL va devenir départemental et sera géré par Moulins Communauté. Les élus souhaitent appuyer leurs réflexions sur la base du travail d'un cabinet d'étude. Aujourd'hui, il convient donc de désigner un représentant à ce nouveau GAL Allier.

Le Conseil Communautaire désigne Monsieur Jean-Elie CHABROL pour le représenter.

## **Application mobile d'informations et d'alertes**

Le choix doit se faire entre les 3 propositions : Illiwap, Panneau Pocket, Intramuros.

Trois communes utilisant Panneau Pocket se déclarent satisfaites de l'application et souhaiteraient conserver cette offre.

Monsieur S. ABRANOWITCH indique que la commune a recruté une personne à l'animation qui, après un examen des 3 offres, préconise Intramuros.

La conseillère numérique de la Communauté de Communes avait pour sa part mis en avant l'offre de l'application Illiwap qui est la dernière arrivée sur le marché et qui comporte comme fonctionnalité la géolocalisation. Ainsi, les touristes arrivant sur le territoire et ayant téléchargé l'application ont immédiatement accès à l'offre touristique (hébergements, manifestations, etc).

Compte tenu de ces divergences, le Président décide de surseoir à toutes décisions. Il rappelle néanmoins que les communes utilisent ce service essentiellement à l'attention de leurs habitants alors que l'objectif de la Communauté de Communes est différent puisqu'il s'agit avant tout d'atteindre les personnes séjournant sur le territoire.

## **Foire de Chambérat**

La Foire de Chambérat n'aura pas lieu en 2022 en raison de la démission du Président de l'association en charge de la manifestation. Néanmoins, elle devrait reprendre en 2023 car il y a une remobilisation des bénévoles et un nouveau bureau d'association devrait voir le jour.

## **Projet Alimentaire Territorial**

Ils ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Ils ouvrent aux producteurs d'autres débouchés, leur permettant d'augmenter la valeur ajoutée de leur exploitation et ainsi contribuent au développement du dynamisme économique du territoire.

Le PETR veut mettre en place un PAT et Montluçon Communauté a commencé à travailler sur le sujet. Monsieur S. ABRANOWICH propose de travailler sur une analyse des modes de consommation sur le territoire (cantine, prix de revient, gaspillage alimentaire, produits locaux, etc).

Pour suivre ce dossier une nouvelle commission est désignée. Elle est composée de Mesdames et Messieurs :

- S. ABRANOWITCH
- N. VERMEZ
- V. TABOURET
- C. NAQUET
- H. DESAGES
- JM PALLIOT

## **Point sur le dispositif RCVCB**

L'arrêté pour la prise de compétence par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel a été pris.



### Prévision de calendrier :

- Le Conseil Départemental nous demande dans un premier temps de leur soumettre notre cahier des charges modifié juin/mi juillet. Une fois le cahier des charges validé, on pourra rechercher un cabinet et lancer la consultation.
- Dépôt avant le 15 septembre de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental (on retient dans un premier temps le devis le plus élevé). Dans le même temps, recherche d'autres subventions pour parvenir à 80 % d'aide. Un contact a été pris avec le cabinet OXYRIA pour une première approche financière.

Une nouvelle commission en charge de ce projet est désignée. Elle comprend Mesdames et Messieurs :

- A. DUBREUIL
- N. VERMEZ
- JL DUNEAUD
- JP PENAUD
- JE CHABROL
- J. COULANJON
- S. ROLIN

### **Demande de location d'un atelier rue Jean de Brosse par un jeune tatoueur**

Le Président explique qu'il a été saisi d'une demande émanant d'un jeune tatoueur habitant actuellement Saint Eloy les Mines. Il fabrique également des guitares et compose des musiques orchestrales.

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable à cette demande de location.

### **Commission Communication**

La commission Communication a travaillé sur un nouveau logo pour la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire valide le choix fait :



### **Questions diverses**

- ✓ Demande de subvention Anim'canton

L'Amicale Laïque de Chazemais vient de déposer une demande de subvention pour un spectacle théâtral le 10 juillet 2022. Le budget est de 1 000 € et l'association demande une subvention de 200 €.

Le Conseil Communautaire est favorable à l'accord de cette subvention.

✓ Renouvellement des autorisations de conduite

Trois communes ont répondu : Courçais (aucun besoin), La Chapelaude et Treignat. Pour le moment, on comptabilise 7 inscriptions catégorie A et 3 pour catégorie C1. Les réponses sont à transmettre avant le 30 juin pour une mise en place avant le 31 décembre 2022.

✓ Ukraine

Le Conseil Communautaire est favorable à l'octroi d'une aide de 500 € à l'association « Au couleur de l'arc en ciel » pour la location d'un véhicule leur permettant d'aller en Ukraine pour ramener des personnes.

✓ Commission CIID

La Commission Intercommunale des Impôts Directs s'est réunie le 13 juin 2022 pour travailler sur les bases de la fiscalité directe des locaux professionnels.

En l'absence de quorum, une nouvelle réunion est prévue le 4 juillet 2022 à 16 h 30. Le Président demande aux Conseillers Communautaires de mobiliser leurs commissaires.

✓ Personnel

L'agente qui avait été recrutée à hauteur de 4 heures par semaine pour intervenir sur l'accueil et l'entretien des gîtes en complément de la personne en charge des autres hébergements (25 heures par semaine) a terminé son contrat et part en congé maternité.

Malheureusement, il s'avère très difficile de trouver des candidats pour des durées de travail de l'ordre de 4 heures hebdomadaires.

Deux pistes sont à l'étude :

S'agissant des chalets de Treignat, la commune va recruter un saisonnier sur un mi-temps. L'idée consiste à lui proposer environ 4 heures par semaine pendant l'été en complément.

Le Conseil Communautaire valide cette démarche.

Pour les autres hébergements, une autre solution a été trouvée par le maire de Mesples. Une habitante de Mesples qui travaille à mi-temps chez ONET pourrait également intervenir en complément pendant l'été. Elle serait intéressée par le poste.

Le Conseil Communautaire valide également cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 20 juillet 2022 à 18 h à Courçais.